



MANUEL DU PROGRAMME DES AIDES VISUELLES

**MISE À JOUR 15
DÉCEMBRE 2013**

Veillez conserver cette page pour fins de références ultérieures.

SOMMAIRE

NOTE : Ce fichier contient les recto / verso des pages touchées par la modification ainsi que les décalages de pages

INTRODUCTION

- Modifications d'ordre administratif

Pages : 1 et 2

TABLE DES MATIÈRES

- Modifications d'ordre administratif

Page : 1

1. PERSONNES ASSURÉES

- Changement de la photo

Pages : 2 et 3

- Modifications d'ordre administratif

Pages : 4 et 5

3. DISPENSATEURS

- Modifications d'ordre administratif

Pages : 4 et 5

4. RÈGLEMENT SUR LES AIDES VISUELLES

- Modification d'ordre administratif

Page : 2

- Avis retiré

Page : 3

5. FACTURATION DES AIDES VISUELLES

- Modifications d'ordre administratif

Pages : 1 à 22

6. PAIEMENT

- Modifications d'ordre administratif

Pages : 1 à 8

7. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Modifications d'ordre administratif

Pages : 1 à 8

8. TARIFS

- Modification des tarifs

Pages : 3, 8 et 25

- Ajout de nouvelles aides

Pages : 4 et 17

Remarque : Cette mise à jour comprend les informations publiées dans les infolettres suivantes : 063 / 2013-06-17 et 228 / 2013-12-16

LÉGENDE

- Les modifications sont indiquées dans la marge de gauche de la façon suivante :
 - # Corrections d'ordre administratif
 - + Modifications relatives aux ententes, accords, décrets, amendements, etc.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-69720-6

Régie de l'assurance maladie du Québec
Direction des services à la clientèle professionnelle
Centre d'assistance et d'information aux professionnels

**Régie de
l'assurance maladie**
Québec 